

CHÂTEL-ST-DENIS

PRÉVENTION Mardi après-midi, près de 150 retraités ont assisté à une séance de sensibilisation afin d'acquiescer les bons réflexes face aux arnaques.

Rendre la vie dure aux arnaqueurs

Il a fallu rajouter des chaises mardi dans la salle multisport du Lussy pour accueillir les nombreux retraités venus assister à la séance de prévention des fraudes organisée par la Police cantonale fribourgeoise, en collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises.

«Le but est de toucher le plus de monde possible, note le sergent Bertrand Ruffieux, porte-parole de la police cantonale. Nous le faisons déjà auparavant dans les communes, nous souhaitons maintenant organiser ces rencontres une fois par année dans chaque district.»

Ainsi dans le chef-lieu veveysan mardi, près de 150 seniors ont été accueillis par Jean Genoud, au nom de Pro Senectute et de la Fédération des retraités de la Veveyse, à qui l'Association des communes de la Veveyse a confié le mandat. «Le sujet n'est pas des plus réjouissants, ni des plus divertissants, mais la menace est bien réelle.»

«En Suisse, 78,2% de la population totale est confrontée à une arnaque, dont 20% aboutissent à une fraude», ont introduit les représentants de la BCF Gilles Bersier et Onnus Süleyman. Avant d'enchaîner avec une enquête réalisée par Pro Senectute: le montant des abus financiers chez les plus de 55 ans se montait à 675 millions de francs en Suisse en 2023. Au vu des réactions, ils poursuivent: «Nous ne sommes pas là pour vous traumatiser, mais pour vous sensibiliser. Êtes-vous prêts à faire baisser ces chiffres?»

Ne pas agir dans l'urgence

Durant plus de deux heures, les représentants de la BCF, invités par Pro Senectute, et le sergent Ruffieux ont dévoilé les moyens utilisés par les malfaiteurs, friands d'une population vieillissante, souvent moins vigilante et plus vulnérable, par manque de connaissances informatiques ou par solitude tout simplement. «Mais plus que tout, ce n'est pas une question d'âge, mais d'attitude, soulignent les banquiers. De nombreux jeunes se font avoir sur Twint, par exemple.»



Un site peut en cacher un autre, comme l'ont appris les participants à la séance de prévention mardi. RÉGINE GAPANY

Les explications se veulent simples et le ton souvent teinté d'humour, malgré la gravité du sujet. Comment réagir suivant les situations, sur internet, par téléphone ou sur place, face à un cambriolage ou à tout autre type de vol?

Les intervenants ont martelé qu'il faut toujours se demander qui est cette personne qui cherche des informations, et ne pas hésiter à prendre son temps pour vérifier. «Dans le cas du faux neuve en difficulté lors d'un voyage, n'hésitez pas à appeler les parents ou le neuve en question.» Les malfaiteurs usent de stratagèmes et tentent de stresser les victimes en provoquant un état de choc.

Bertrand Ruffieux a rappelé que la police ne demande jamais d'argent, tout comme les banquiers jamais de code. «Dans le doute, supprimer, tier la prise, si le message est vraiment important, vous recevez un courrier par la poste», précise-t-il en évoquant notamment la fameuse fraude au support Microsoft.

Prévenir et vérifier

L'importance de l'antivirus, d'un bon mot de passe et des mises à jour auto-

matiques a également été soulignée. Le public échange, prend des notes et des photos des exemples projetés à l'écran. Quelques témoignages ont déjà été partagés durant la présentation, avant la seconde partie apéritive dédiée à des questions plus personnelles, après les quelques questions de fin de séance, plus générales.

Sur internet, une faute d'orthographe ou un lien suspect devraient alerter. Les intervenants déconseillent d'enregistrer son mot de passe sur son navigateur quand cela est proposé et conseillent de ne pas passer par un moteur de recherche pour atteindre son site bancaire.

Si un mot de passe a toutefois été transmis, il faut contacter la banque directement pour sécuriser ses comptes, et si le mal est fait, porter plainte à la police. «Il ne faut pas hésiter à déranger la police dans n'importe quelle situation», encourage Bertrand Ruffieux.

Concernant les faux policiers, un des sujets pour lequel s'est justement déplacée une retraitée qui n'utilise pas internet, il préconise de demander la carte et de téléphoner à la police

pour s'assurer de la réelle fonction du visiteur. Attention également aux faux vendeurs, faux acheteurs, faux concours et à l'escroquerie sentimentale.

«Il faut partir de l'idée qu'aujourd'hui tout est copiable, note Bertrand Ruffieux. Il s'agit de contourner l'arnaque en cherchant la preuve par d'autres moyens, en vérifiant l'information.» Sans toutefois se méfier de tout le monde, rester vigilant. «Il faut avoir le bon déclin pour éviter le clic de trop.»

Le sergent a conclu la présentation en relevant que le canton de Fribourg se porte relativement bien en matière de criminalité, mais qu'il est toutefois important de poser un cadre de prévention. «Nous sommes ici pour vous donner les tendances, comme la recrudescence des vols dans les voitures restées ouvertes, complète Bertrand Ruffieux. Même chez vous, dans votre quartier à La Frasse, cela peut arriver.» La police conseille d'ailleurs d'élaguer la végétation et d'installer davantage de lumières comme des détecteurs de présence aux abords de sa maison afin d'éviter les cambriolages. RÉGINE GAPANY



«Il faut avoir le bon déclin pour éviter le clic de trop.»

Bertrand Ruffieux

VEVEYSE

AVGG Les communes d'Attalens, Bossonnens, Granges, La Verrerie, Le Flon et Saint-Martin paieront 21 centimes supplémentaires le mètre cube d'eau.

Une hausse du prix de l'eau acceptée dans le Sud

Une assemblée extraordinaire a réuni les membres de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour l'adduction d'eau potable (AVGG). Mercredi dernier à La Joux, les délégués des communes ont dû se prononcer sur l'adaptation du prix de vente de l'eau. Une décision nécessaire, selon l'AVGG, en raison de l'investissement dans une nouvelle conduite et de l'augmentation des prix du fournisseur EauSud, sans oublier les coûts plus onéreux de l'énergie et l'engagement d'un nouveau fontainier.

Afin d'assurer un budget équilibré, l'association a proposé une hausse de 39,5 centimes par mètre cube. Un montant de 30 centimes par mètre cube étant assuré par les communes, le reste par

l'AVGG. Lever de boucliers des membres, qui ont finalement refusé cette proposition à une voix près au terme de nombreuses discussions, relate le président Charles Bailat. «Certains représentants estimaient que nous pouvions utiliser notre capital. Mais cette manœuvre est délicate, car de nombreux investissements nous attendent à l'avenir. En 2025, par exemple, il est prévu des dépenses de 2,1 millions de francs.»

«Prise de conscience des délégués»

Une hausse de 21 centimes pour les communes a alors été proposée, puis largement acceptée. Cette adaptation (de 67 à 88 cen-

times pour les communes) ne devrait toutefois pas permettre à l'AVGG d'équilibrer ses comptes. Charles Bailat retient toutefois «la prise de conscience» des délégués.

Est-ce les citoyens des communes et villages concernés (Attalens, Bossonnens, Granges, La Verrerie, Le Flon, Saint-Martin, Chapelle, Gillarens, Promasens, La Joux, La Magne, Les Ecasseyes, Lieffrens, Sommentier et Sâles) qui paieront davantage? «Chaque commune est libre de faire ce qu'elle souhaite, reprend Charles Bailat. Mais, en principe, elles devraient prendre en charge cette augmentation.»

VALENTIN CASTELLA